



PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Grand Est  
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols  
sur la commune de HAGUENAU  
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST  
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST  
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Considérant que les activités exercées sur le site EMFI, 14 rue de la ferme Claus sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **HAGUENAU** :

**EMFI**  
**n°67SIS06505.**

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

### ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **HAGUENAU**.

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le **10 JAN, 2019**

Le Préfet

Pour le Préfet en délégation  
La Secrétaire Générale Adjointe

  
Nadia IDIRI



## Identification

---

Identifiant	67SIS06505
Nom usuel	EMFI
Adresse	14 rue de la ferme Claus
Lieu-dit	
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	HAGUENAU - 67180
Caractéristiques du SIS	<p>Activités de production de colles exercées sur le site depuis 1957 et arrêtées le 31 décembre 2004.</p> <p>Le site est situé en aval du site Schaeffler (anciennement INA), ce dernier étant également à l'origine d'une pollution des eaux souterraines par des solvants chlorés.</p> <p>Un arrêté municipal du 14 décembre 2005 a restreint l'usage des eaux souterraines en aval du site Schaeffler jusqu'à la Moder. Il englobe donc une partie du site EMFI. Des puits privés avaient été identifiés dans ce secteur (zone d'habitation pavillonnaire, prés).</p>
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	<p>Une pollution des eaux souterraines par des substances chlorées et du toluène est observée au droit du site. Elle s'étend en aval de ce dernier pour ce qui concerne les chlorés uniquement. Une partie de ces substances (tétrachloroéthylène, trichloroéthylène et leurs produits de dégradation) provient du site voisin Schaeffler France situé en amont hydraulique.</p> <p>Les autres substances chlorées observées dans les eaux souterraines sont le 1,1,1 trichloroéthane et surtout le 1,1 dichloroéthane. Le trichloroéthane a été employé sur le site EMFI et le 1,1 dichloroéthane est un produit de dégradation de ce dernier.</p> <p>Suite à un diagnostic de sol effectué par Ate-Geoclean en décembre 2002, l'exploitant a conduit les travaux suivants en 2004. Une zone polluée par des hydrocarbures gazeux de type solvant/essence a fait l'objet d'un traitement par venting.</p> <p>La réalisation d'un diagnostic approfondi a été prescrit par arrêté du 28 juin 2005. L'exploitant a conduit des travaux d'enlèvement de 8,64 tonnes de terres polluées en 2007.</p> <p>Les bâtiments du site ont été démolis au cours de l'été 2016, la démolition des dalles et les contrôles des sols effectués sous ces dalles ont montrés des teneurs en polluants faibles, cette démolition n'a pas entraînée de remobilisation des polluants dans la nappe.</p> <p>La surveillance des eaux souterraines est poursuivie notamment pour évaluer l'impact des travaux sur les eaux.</p>



## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	67.0136	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=67.0136">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=67.0136</a>
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6702626	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6702626">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6702626</a>

## Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1049413.0 , 6868682.0 (Lambert 93)

Superficie totale 32683 m<sup>2</sup>

Perimètre total 4214 m

## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

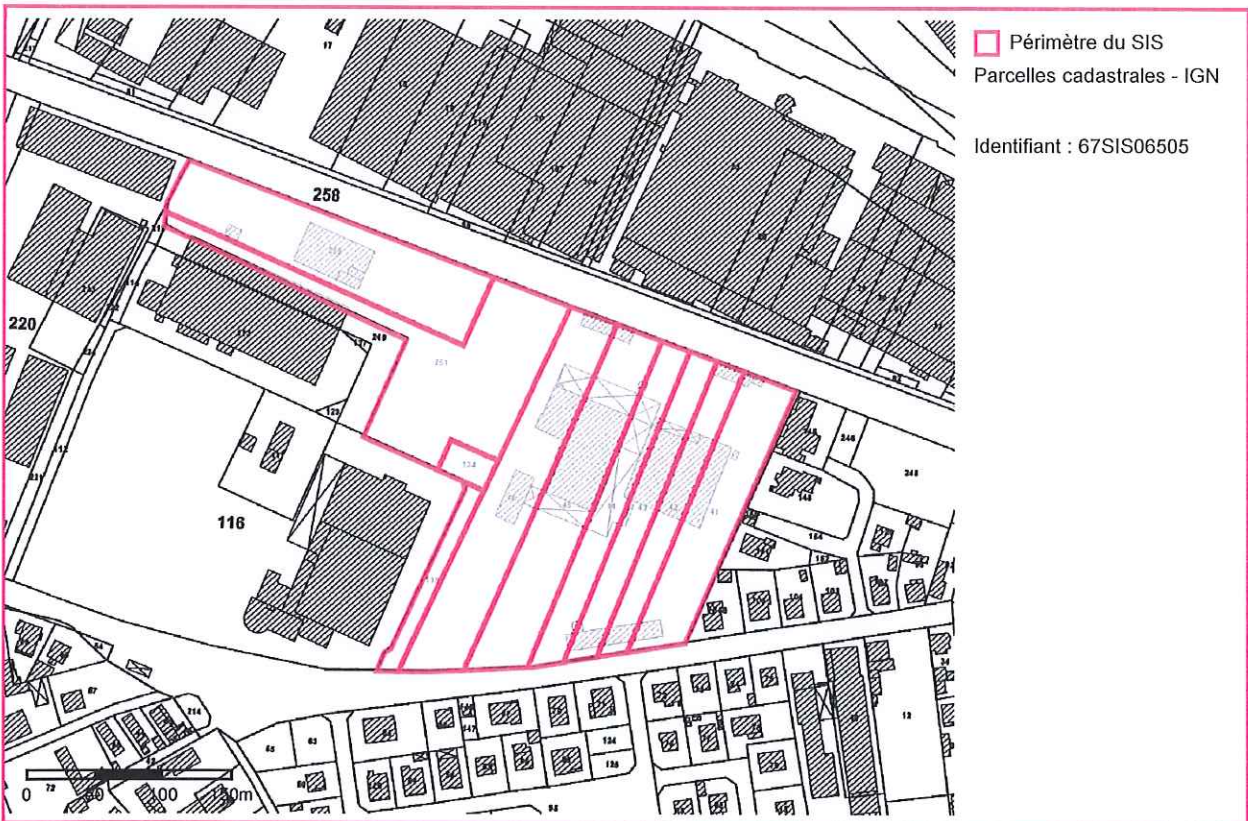
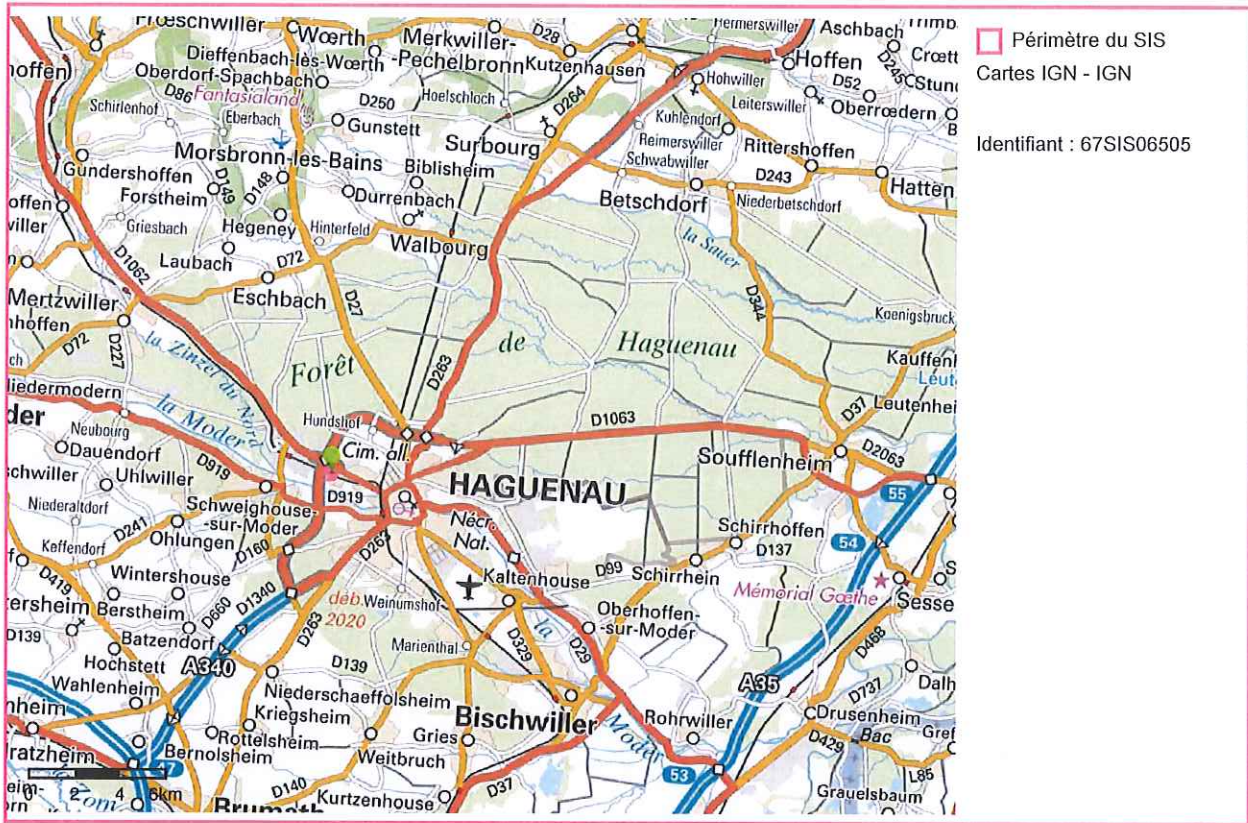
Commune	Section	Parcelle	Date génération
HAGUENAU	NP	41	18/08/2012
HAGUENAU	NP	42	18/08/2012
HAGUENAU	NP	43	18/08/2012
HAGUENAU	NP	44	18/08/2012
HAGUENAU	NP	45	18/08/2012
HAGUENAU	NP	46	18/08/2012
HAGUENAU	NP	118	18/08/2012
HAGUENAU	NP	124	18/08/2012
HAGUENAU	NP	256	18/08/2012
HAGUENAU	NP	261	18/08/2012

## Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Photo aérienne 1957.	Avril 1957. Géoportail IGN.	Oui
Photo aérienne 1964.	Août 1964. Géoportail IGN.	Oui



# Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

v u { pour être annexé à l'arrêté de ce jour

Pour l'et par délégation  
La Préfète Générale Adjointe

